

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 20 novembre 2023

Délibération N° DE_2023_196

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	13	16
Date de la convocation : 15/11/2023		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt novembre deux mille vingt-trois, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Stéphane MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Julie DELES représentée par Fabienne PUCHERAL MOLINES, Cyril DJALMIT représenté par Florence BOISSIER, Mathieu PUCHERAL représenté par Sophie BOISSIER

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : RODP ERDF 2023

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité doit être actualisé chaque année. Cette année le pourcentage de revalorisation est de 1.5309 % ce qui fait pour notre commune un montant de 234.00 euros au titre de l'année 2023 (montant arrondi à l'euro le plus proche).

Monsieur le Maire propose donc au conseil de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public à 234 € au titre de l'année 2023.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

ADOpte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.



Michèle BUISSON
Secrétaire de séance

DE_2023_196